

attac

Grain de Sable n° 496

12 janvier 2005

INEGALITES

Dans ce numéro

1.- L'imbroglio des inégalités
Par Isabelle Bensidoun, économiste du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), organisme rattaché au Commissariat général du plan.
De nombreux travaux prétendûment scientifiques ont cherché à montrer que la mondialisation a permis de réduire les inégalités.
Cet article a le mérite de montrer que cette conclusion ne résiste pas à l'analyse : les inégalités de revenu, mesurées par l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) par tête, ont augmenté à la fois dans les pays, et entre les pays du Nord et du Sud, par suite de l'ouverture des frontières et de la mondialisation.
Cet article n'étudie que les inégalités de revenus, mesurées par le PIB par habitant, qui est l'indicateur le plus couramment utilisé.
Bien sûr, cette approche des inégalités est très partielle. Elle doit être complétée par des analyses portant notamment sur les inégalités écologiques, et sur les dimensions humaines et sociales, prises en compte (imparfaitement) par les indicateurs de développement humain élaborés et publiés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)."

2.- Au royaume du néo-libéralisme et du bonheur par le libre marché, 1 365 million d'enfants n'ont plus de toit
Par Claudine Blasco, commission Femmes, Genre et mondialisation d'Attac France.
En 2004, 1 365 000 enfants aux Etats Unis ont vécu sans logement avec leur famille, soit 1 petit nord-américain sur 50. La ligue américaine pour le Bien-être de l'enfant estime que plus de 30% des enfants placés ne le sont pas pour abus ou négligence, mais pour manque ou inadéquation de logement et de revenu.

1.- L'imbroglio des inégalités

(Graphiques et bibliographie sont disponibles sur le site)

L'évolution des inégalités dans le monde est devenue un enjeu majeur du débat sur la mondialisation dont la nature passionnée a contribué à brouiller les repères. Cette évolution est souvent utilisée comme une sorte de résumé des bienfaits – ou méfaits – de la mondialisation par ses partisans comme par ses contestataires pour appuyer leurs positions. En effet, il n'existe pas un indicateur des inégalités dans le monde, mais plusieurs, qui fournissent des résultats contradictoires et peuvent aussi bien illustrer les discours des uns que ceux des autres. Ces différences ne sont pas seulement d'ordre méthodologique ou « technique » mais proviennent de concepts différents. Si l'on veut comprendre l'origine des controverses, il convient de démêler précisément de quoi l'on parle lorsqu'on utilise tel ou tel indicateur et de circonscrire le champ des conclusions qui peuvent être tirées de chacun. Avant d'aborder précisément ces points, un exemple permettra de mieux saisir les différents concepts.

Les inégalités, mais lesquelles ?

Supposons que nous nous intéressons aux inégalités dans l'Union européenne. À quoi nous intéressons-nous précisément ? Est-ce que nous nous préoccupons des inégalités entre pays-membres ? Quand l'Espagne, le Portugal et la Grèce sont entrés dans l'Union, les inégalités de revenu moyen entre pays-membres ont augmenté : les nouveaux membres étaient sensiblement moins riches que les anciens. Y a-t-il eu depuis un rattrapage du niveau de revenu moyen de l'Union européenne par ces pays ? C'est un premier champ de questions qui s'intéresse aux inégalités entre les pays européens. On peut aussi se préoccuper de ce qui se passe depuis quinze ans au sein de l'ensemble de la population européenne sans distinction de nationalité. Comment, dans cet ensemble, ont évolué les inégalités de revenu des ménages ? La société européenne est-elle plus égalitaire aujourd'hui qu'il y a quinze ans ? Les préoccupations ne sont pas du même ordre dans les deux cas. Dans le premier, on s'intéresse à la croissance par tête des différents pays et au rattrapage des niveaux de vie. Dans le second, on se préoccupe de l'évolution de la distribution des revenus des ménages. La deuxième question est plus proche de ce que l'on entend par inégalités lorsque cette question est abordée à l'échelle d'un pays. De fait, dans ce cas, on considère les ménages européens indépendamment de leur nationalité comme membres d'un seul « grand pays » : l'Europe.

Deux poids, deux mesures

Cette distinction, qui apparaît claire sur l'exemple européen, laisse place à une certaine confusion dès que l'on aborde les questions au niveau mondial. La raison est, en partie, d'ordre statistique. Pour répondre à la première question, celle qui concerne les niveaux de vie nationaux moyens (inégalités entre pays), les données nécessaires se limitent aux PIB en parité de pouvoir d'achat et à la population. Différents organismes internationaux produisent ces statistiques harmonisées sur la plupart des pays du monde et sur une longue période. Mais, pour répondre à la seconde question, celle des inégalités au sein de la population mondiale (inégalités mondiales), des données plus fines provenant d'enquêtes nationales sur le revenu ou la consommation des ménages sont nécessaires. Or, au niveau mondial, l'exhaustivité de ces données et la possibilité de les harmoniser ne sont pas garanties ; les séries temporelles ne sont pas toujours disponibles. Un important travail statistique et des arbitrages délicats entre largeur du champ géographique, longueur des séries temporelles et qualité des résultats sont donc nécessaires avant de pouvoir répondre à cette question. Pour contourner cette difficulté, on peut être tenté de construire un troisième indicateur, l'indicateur d'inégalités internationales qui, comme on le verra plus loin, a un statut ambigu.

Les inégalités entre pays

Voyons d'abord ce que donne la réponse à la première question : comment ont évolué les inégalités entre pays depuis trente ans ? Après avoir diminué au cours de la seconde moitié des années soixante-dix, elles ont augmenté de façon relativement régulière depuis 1984. C'est ce que révèle l'indice de Theil calculé à partir des PIB par tête, en parité de pouvoir d'achat, fournis par la base CHELEM sur 153 pays (graphique 1)

Ce résultat n'est rien d'autre que celui auquel est parvenue l'abondante littérature sur la convergence : il n'y a pas de rattrapage systématique des pays riches par les pays pauvres.

L'évolution de la forme de la distribution des PIB par tête dans le monde entre 1960 et 2000 nous indique d'ailleurs que cette absence de convergence provient du fait que la plupart des pays situés aux deux extrémités de la distribution le sont restés et que, parmi ceux qui appartenaient au groupe des pays intermédiaires en 1960, certains ont rejoint le groupe des pays riches tandis que d'autres ont rejoint celui des pays pauvres (graphique 2) [voir aussi Bensidoun et Chevallier, 2002]. Au final le nombre de pays composant la classe moyenne s'est réduit.

Si l'indicateur d'inégalités entre pays devait servir à illustrer un discours sur la mondialisation, le propos qu'il sous-tendrait serait le suivant : la mondialisation n'a pas

permis le rattrapage économique de suffisamment de pays dans le monde pour être un facteur de réduction des inégalités qui existent entre les pays.

Les inégalités internationales
Si l'on ne se place plus maintenant du point de vue des pays mais des populations, il est clair que les progrès de la Chine affectent plus de personnes que ceux du Bostwana. De même le recul (relatif) du Nigeria concerne une part plus grande de la population mondiale que celui de l'Ouganda. Si l'on veut tenir compte de cela, il convient alors d'accorder à chaque pays, dans le calcul de l'indicateur d'inégalités, un poids égal à sa part dans la population mondiale.

Ce faisant, on quitte la notion d'inégalités entre pays au sens strict (seuls les pays comptent) pour se rapprocher de celle d'inégalités entre individus (inégalités mondiales), sans toutefois l'atteindre : c'est le nombre d'individus affectés par les évolutions qui concernent chaque pays qui est pris en compte dans les inégalités internationales, et non ce qu'il advient aux revenus des individus. Comme le souligne B. Milanovic, on ne fait avec cet indicateur d'inégalités internationales qu'une partie du chemin : en ne prenant pas en compte la distribution du revenu interne, on fait comme si tous les individus d'un pays disposaient du revenu moyen de ce pays ; les inégalités internes sont ignorées. Implicitement, le calcul d'inégalités internationales revient à accorder plus d'importance à l'impact sur le bien-être individuel de l'appartenance à une nation plutôt qu'à l'évolution du revenu individuel.

Les inégalités internationales se situent à un niveau plus élevé que les inégalités entre pays (graphique 1) du fait du poids de la Chine et de l'Inde dont les PIB par tête sont nettement en dessous de la moyenne mondiale. En termes d'évolution, le résultat est spectaculaire : après le palier des années soixante-dix, l'indicateur diminue sensiblement au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Par construction, ce mouvement reflète le formidable rattrapage de la Chine qui compte pour un cinquième de la population mondiale. Le même indicateur calculé sans la Chine montre, sur les deux dernières décennies, la même tendance que l'indicateur non pondéré : une montée des inégalités.

Le propos que l'indicateur des inégalités internationales pourrait illustrer serait celui-ci : compte tenu de la taille de sa population, le développement de la Chine (qui est un aspect de la mondialisation) a réduit les inégalités internationales.

On touche ici aux limites de cet indicateur. À partir du moment où des poids différents sont accordés aux pays, il se peut très bien, comme c'est le cas actuellement, que l'évolution internationale que l'on observe reflète essentiellement ce qui se produit dans un pays, limitant par là même les conclusions que l'on peut en tirer d'un point de vue international. L'indicateur d'inégalités entre pays apporte alors un complément d'informations indispensable à ceux qui privilégient une approche entre nations. Pour ceux dont l'intérêt se porte davantage sur une approche en termes d'individus, il reste à faire l'autre partie du chemin : prendre en compte les inégalités internes.

Inégalités mondiales : une mesure délicate
Idéalement, pour calculer des inégalités mondiales, c'est-à-dire entre tous les individus du monde, il faudrait disposer d'une enquête mondiale sur les revenus des ménages. Faute d'une telle enquête, les statistiques utilisées par les différents auteurs à partir de sources nationales se distinguent par la nature des séries et par les arbitrages que l'on a évoqués plus haut. Il peut s'agir de données d'enquêtes sur les revenus des ménages ou de données agrégées sur les revenus par quantile. Par ailleurs, les auteurs qui construisent des séries longues et aux champs géographiques larges doivent recourir à des approximations qui limitent évidemment la portée de leurs résultats. L'indicateur des inégalités mondiales présenté ici (indice de Theil) permet de distinguer les deux composantes des inégalités mondiales : inégalités internationales et inégalités internes (cette dernière composante est une somme des inégalités internes de chaque pays pondérée par la part du pays dans le PIB mondial).

Le graphique 3 présente les résultats des trois estimations les plus souvent citées. Celle réalisée par Bourguignon et Morrisson est intéressante dans une perspective historique longue (graphique 4). Elle indique une croissance très vive des inégalités mondiales tout au long du xixe siècle, une stabilisation sur la première moitié du xxe, suivie d'une reprise depuis 1960, certes plus modeste, mais qui porte les inégalités mondiales de 0,776 à 0,855 en 1992. La différence majeure entre le xixe et le xxe siècle concerne les contributions respectives des inégalités internationales et internes : alors qu'en 1820 les inégalités internes représentaient près de 90 % des inégalités mondiales, elles n'en représentent déjà plus que 53 % en 1929 et leur part tombe en 1950 à 40 %, niveau où elles se situent aujourd'hui.

La forte croissance des inégalités internationales explique largement l'évolution globale jusqu'en 1950, les inégalités internes progressant peu au xixe et connaissant sur la première moitié du xxe un recul marqué. Sur la période récente, la reprise de la croissance des inégalités mondiales est le fruit d'une progression des inégalités internationales mais aussi, – et surtout

depuis 1980 – des inégalités internes. Concernant ces dernières, c'est à une rupture avec ce que l'on observait depuis près d'un siècle que l'on assiste.

Les évolutions obtenues sur les dernières décennies par Bourguignon et Morrisson demandent cependant à être confirmées. Du fait des hypothèses qui ont dû être faites pour disposer de séries longues (comme supposer que la distribution des revenus dans un pays peut s'appliquer à un autre pour lequel les données manquent, ou supposer que, sur une période relativement longue, la distribution reste constante), cette estimation est en effet a priori moins pertinente que celles qui, centrées sur les dernières décennies, utilisent des données plus détaillées.

Parmi celles-ci, l'estimation de Sala-i-Martin semble la plus attractive du fait de sa dimension temporelle. Il se peut aussi que le résultat qu'elle délivre, à savoir une baisse continue des inégalités mondiales depuis 1970, ait contribué à son succès [voir notamment, Trainar, 2004 ; Bhagwati, 2004]. Il est plus rare que référence soit faite au travail de B. Milanovic qui met en évidence une hausse marquée des inégalités entre 1988 et 1993. Pourtant, l'estimation de Sala-i-Martin qui porte sur la période 1970-1998 n'évite pas approximations et hypothèses audacieuses. Parmi toutes les données qu'il utilise, le pourcentage de celles réellement disponibles (par opposition aux données « construites » ou omises) pour calculer les inégalités mondiales n'atteint pas 15 % : pour 28 pays sur 125, l'auteur ne dispose que du revenu moyen par habitant ; pour 29 pays, les quintiles ne sont disponibles que pour une année ; pour les 68 pays restants les quintiles ne sont disponibles, en moyenne, que pour cinq années sur vingt-sept. Par ailleurs, l'utilisation de quintiles par pays pour estimer les inégalités mondiales est une décomposition qui n'est pas assez fine pour assurer que l'on ne s'écarte pas trop de la « vraie » valeur de l'indicateur que fourniraient des données individuelles.

Sur ces deux points, les choix effectués par B. Milanovic sont nettement plus rigoureux : son estimation n'est effectuée que sur des données disponibles (la contrepartie est une dimension temporelle réduite) ; pour les 91 pays de son échantillon, le nombre de classes de revenu est, en moyenne, de 10,8 en 1988 et 11,4 en 1993. En outre, pour les pays les plus peuplés (Chine, Inde, Indonésie, Bangladesh), une distinction entre population urbaine et rurale a été retenue ce qui revient à considérer 2 Chine (l'une rurale, l'autre urbaine), 2 Inde, etc. Ceci permet de réduire la sous-estimation des inégalités qui provient du fait que l'on suppose qu'à l'intérieur d'une classe de revenu, tous les individus disposent du même revenu moyen : plus la population de la classe est importante, plus ce biais risque d'être fort. Certes, le partage entre inégalités internes et internationales va s'en trouver affecté : une partie de ce qui devrait apparaître comme inégalités internes va se retrouver en inégalités internationales ; cette « correction » est néanmoins indispensable pour limiter le biais sur les inégalités mondiales qu'occasionne la non-disponibilité de données suffisamment détaillées.

Ce sont d'ailleurs, dans une large mesure, les évolutions qui se sont produites entre les revenus des ruraux asiatiques et ceux des habitants des pays riches de l'OCDE d'une part, et entre les revenus des Chinois urbains et ceux des Chinois et Indiens ruraux d'autre part, qui expliquent la progression des inégalités mondiales entre 1988 et 1993.

L'utilisation de données trop agrégées, pour des pays qui, du fait de leur taille, comptent particulièrement dans le résultat de l'indicateur, ne permet pas aux autres estimations de capter cette réalité. Ainsi, l'information contenue dans l'estimation mondiale de Sala-i-Martin est – en réalité – essentiellement internationale car ce qui relève des inégalités internes est mal appréhendé. Du coup, cette estimation ne fait que retrouver au niveau des inégalités mondiales ce que l'on avait observé au niveau des inégalités internationales : une forte baisse des inégalités du fait du rattrapage chinois.

Les trois points sur lesquels s'accordent l'ensemble des estimations concernent le niveau des inégalités mondiales, leur structure et l'évolution des inégalités internes. Avec un coefficient qui se situe aujourd'hui entre 0,73 et 0,873, les inégalités mondiales s'établissent à un niveau très élevé dont les inégalités internationales constituent la principale composante (entre 60 et 75 %). Quant aux inégalités internes, elles connaissent, sur la période récente, une accélération qui contraste avec les évolutions enregistrées depuis le début du xxe siècle.

Ouverture et inégalités

Au terme de cet examen, il apparaît clairement que la question de l'évolution des inégalités se prête mal à une réponse unanime et tranchée : comme on l'a vu, les conclusions que l'on peut dégager sont plus complexes que les propos à l'emporte-pièce que nombre de participants au débat sur la mondialisation peuvent tenir. Pour résumer, on assiste sur les dernières décennies à un creusement des inégalités entre pays, à une baisse des inégalités internationales et à une hausse en moyenne des inégalités internes. Mais ces deux derniers phénomènes donnant lieu à des estimations d'ampleur largement différentes, les diagnostics sur les inégalités mondiales divergent. Quels

enseignements peut-on tirer de ces observations, en lien avec la mondialisation ? Comme on l'a vu, s'agissant des inégalités internationales, il est très difficile d'aboutir à des conclusions d'ordre proprement international puisque les données chinoises « écrasent » les autres informations. S'agissant des inégalités entre pays comme des inégalités internes, leur évolution pourrait conforter ceux qui contestent les formes actuelles de la mondialisation. Mais peut-on vraiment établir un lien entre ces évolutions et l'ouverture ? Que nous dit sur ce point l'analyse économique ?

La théorie traditionnelle du commerce international laisse attendre des gains à l'échange du fait de l'exploitation des avantages comparatifs. Mais aussi bien l'apport de nouveaux cadres théoriques que de nombreux travaux empiriques ont insisté sur les conditions qui devaient être réunies pour que ces gains se réalisent [Bensidoun et Chevallier, 2002]. En outre, comme la répartition des gains ne se fait pas nécessairement à l'avantage des pays pauvres, la convergence des niveaux de vie entre pays n'est pas garantie. On ne s'étonnera donc pas de la diversité des trajectoires illustrée plus haut et de l'absence de convergence systématique.

Quant aux inégalités internes, la théorie standard du commerce international stipule que l'ouverture conduit chaque pays à se spécialiser dans les biens qui utilisent intensivement le facteur de production dont ils sont relativement le plus abondamment dotés ; la rémunération relative du facteur abondant augmente alors avec l'ouverture. Dans ce cadre, le commerce devrait réduire les inégalités dans les pays du Sud (le facteur relativement abondant étant le travail non qualifié) et les augmenter dans les pays du Nord (le facteur relativement abondant étant le capital ou le travail qualifié). Bien que d'autres éléments interviennent sur l'évolution des inégalités au Nord comme au Sud, force est de constater qu'au Sud, cette prédiction se heurte à la réalité empirique. En effet nombre de pays du Sud ont vu leurs inégalités internes progresser. L'adoption d'un cadre théorique aux hypothèses moins restrictives que le modèle standard [Bensidoun, Jean et Sztulman, 2004] permet d'expliquer ce phénomène en montrant que les effets de l'ouverture dépendent, de manière non linéaire, du contenu en facteur des échanges. Ce n'est qu'une fois un certain niveau de développement atteint que l'effet égalitaire se produit au Sud. Auparavant, l'ouverture se traduit par un accroissement des inégalités : les travailleurs sans qualification employés dans le secteur des biens non échangeables voient en effet leur rémunération relative baisser par rapport à celle des autres travailleurs.

Ainsi on dispose d'éléments, à la fois théoriques et empiriques, qui permettent de comprendre comment l'ouverture peut se concilier avec un accroissement des inégalités entre pays et un accroissement, en moyenne, des inégalités internes.

Par Isabelle Bensidoun, économiste du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), organisme rattaché au Commissariat général du plan.

2.- Au royaume du néo-libéralisme et du bonheur par le libre marché, 1 365 million d'enfants n'ont plus de toit

En 2004, 1 365 000 enfants aux Etats-Unis ont vécu sans logement avec leur famille, soit 1 petit nord-américain sur 50. La ligue américaine pour le Bien-être de l'enfant estime que plus de 30% des enfants placés ne le sont pas pour abus ou négligence, mais pour manque ou inadéquation de logement et de revenu.

Au total 3,5 millions de personnes sont sans abri aux Etats Unis d'après l'Urban Institute, en majorité des femmes et des enfants. 90% des utilisateurs des hébergements d'urgence au Massachussets (l'un des états les plus riches des Etats Unis) sont des femmes et des enfants. La moyenne d'âge de cette population est de 30 ans et ils restent sans domicile fixe durant 6 mois ou plus dans l'année.

Le problème des sans domicile est occulté depuis plus de 20 ans aux Etats-Unis. Aujourd'hui il atteint des proportions alarmantes dues essentiellement aux hausses des loyers et du coût de l'habitat, et surtout du désinvestissement des états et du gouvernement fédéral dans les logements sociaux et les services publics notamment la santé, l'éducation et la protection de l'enfance, mais aussi dues à l'augmentation de la violence domestique. Les femmes représentaient, en 1999 aux Etats-Unis, 85% des victimes de violence domestique, selon la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence faite aux femmes. « De nombreuses femmes (aux USA) victimes de sévices, outre les séquelles physiques et psychologiques dont elles souffrent, se retrouvent sans logis, sans argent , dans une situation d'exclusion. » (Mettre fin à la violence contre les femmes, Amnesty International, 2004) .

Les demandes d'hébergements d'urgence ont progressé de 20% de 2001 à 2002, les sans abris ne sont plus des personnes seules mais majoritairement (42% en 2004 comparé au 34% en 2000) des familles entières avec enfant(s). Ces familles ne sont pas sans travail, elles travaillent souvent très dur pour survivre, multipliant les boulots précaires et mal payés. Le résultat est que ces

familles de travailleurs pauvres peuvent du jour au lendemain se retrouver à la rue après un divorce, un problème de santé, de chômage, une hausse du loyer ou un accident ménager comme un feu ou une inondation.

Le manque de logements accessibles aux travailleurs pauvres est la cause principale de l'augmentation des sans domicile fixe, alors que les Etats-Unis sont dans une période sans précédent d'expansion économique, d'après US Conference of Mayors, 2003 (Conférence des Maires 2003) . Nous pouvons y ajouter comme raisons, la hausse de la précarité et de la flexibilité du travail ajoutée à des salaires moyens horaires 3 fois trop bas pour s'offrir un logement décent. A savoir que le salaire moyen horaire est de 5,15 dollars US alors que le salaire moyen minimum horaire nécessaire pour avoir un logement devrait être de 15,21 dollars US, d'après National Low Income Housing Coalition 2003. Avec des différences d'un état à l'autre de l'ordre de 150%. L'état le moins cher est Porto Rico où il faudrait un salaire horaire de 8,59 dollars US pour un appartement avec 2 chambres pour une famille, et l'état le plus cher : le Massachussets, où il faudrait un salaire horaire de 22,40 dollars US. Par exemple, à Boston, une mère de famille, travailleuse pauvre, avec un ou plusieurs enfants, devrait travailler 97 heures par semaine uniquement pour pouvoir payer un logement décent.

Nulle part aux Etats Unis, une famille touchant le salaire minimum, ne peut se loger.

Les recherches montrent que les familles de sans abri, sont des familles de travailleurs et surtout de travailleuses pauvres du tertiaire, ou , et monoparentales, exerçant en tant que serveuses de bar ou de restaurant, employé-e-s de station service ou de maison, aides à domicile, gardiennes d'enfants.

Les familles sans abri sont solvables, mais le gouvernement fédéral n'investit que dans les hébergements d'urgence et non dans les logements sociaux. Or le coût des hébergements d'urgence sont supérieurs au coût des logements sociaux de longue durée d'après l'association « one family ». Le coût humain est aussi très élevé : violences, abus, délinquance, criminalité, désocialisation, échec scolaire font le quotidien des enfants sans domicile et de leurs parents. Les politiques de prévention et de soutien économique, de services publics adaptés et accessibles aux plus pauvres sont inexistantes et laissent toute liberté aux bailleurs et employeurs de fixer leurs tarifs.
Le droit au logement est un droit fondamental inscrit dans le droit à un niveau de vie suffisant, détaillé dans le Pacte International relatif aux Droits Economiques Sociaux et Culturels des Nations Unies, entré en vigueur en Janvier 1976, signé mais non ratifié par les Etats-Unis. Le gouvernement du pays de la liberté individuelle n'accorde en fait de droits qu'aux riches et considère que n'est pauvre que qui le veut !!!! Il ne le dit pas ainsi mais les conséquences des politiques mises en place sont très explicites. La France qui a ratifié le Pacte International des droits économiques sociaux et culturels, n'applique et ne respecte pas pour autant ce droit, voir les rapports du DAL, Emmaüs, ATD…. Nous sommes dans le même schéma de précarisation des travailleurs pauvres.

Des collectifs d'associations aux Etats Unis se battent pour inverser la tendance et rendre leur dignité aux sans abri comme la National Coalition for the Homeless, One Family, National Low Income Housing Coalition, mais face au désengagement de l'Etat et à l'indifférence de la majorité de la population nord américaine sous le joug de la pensée unique, celle qui déclare que le libre marché règlera tous les problèmes sociaux et économiques, elles ont peu de pouvoir.

J'ai pu rencontrer en Septembre ces hommes et ces femmes qui luttent aux Etats Unis pour un monde plus juste où chacun respecterait la dignité de l'autre. Ils survivent aujourd'hui dans l'Amérique de Mr Bush et comptent sur notre soutien et notre solidarité pour ne pas disparaître. Comme nous ils savent que le seul combat local ou national n'est viable que s'il est relié au global. Ceci pour que les droits humains soient appliqués et respectés et soient prédominants par rapport aux droits commerciaux, afin de réguler les institutions et les entreprises supranationales.

A Noël, cette année plus d'un million d'enfants du pays le plus riche de notre planète et le plus religieux des pays industrialisés, je dis bien plus d'un million d'enfants du pays précurseur du néolibéralisme, n'auront ni la sécurité, ni la chaleur d'un foyer familial où se réfugier et rêver.
Voulons-nous de ce modèle de société qui sacrifie ses enfants au libre marché ?
Voulons-nous que ce modèle soit appliqué à toutes les nations ?
Voulons-nous transmettre ce modèle de société et de civilisation à nos enfants ?

Par Claudine Blasco, commission Femmes, Genre et mondialisation d'Attac France.

****